

Le Rôle des Appuis Institutionnels et Privés dans la Lutte Contre la Pauvreté dans le Département de Kaniasso (Région du Folon Côte d'Ivoire)

Assue Yao Jean-Aimé

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yapi Maxime

Doctorant, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouassi Kobenan Christian Venance

Docteur en Géographie, Laboratoire ville, société et Territoire (LVST)

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

[Doi: 10.19044/esipreprint.7.2023.p510](https://doi.org/10.19044/esipreprint.7.2023.p510)

Approved: 24 July 2023

Posted: 26 July 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Jean-Aimé A.Y., Yapi M. & Kouassi Kobenan C.V. (2023). *Le Rôle des Appuis Institutionnels et Privés dans la Lutte Contre la Pauvreté dans le Département de Kaniasso (Région du Folon Côte d'Ivoire)*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.7.2023.p510>

Resume

Dans la partie Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, notamment la région du Folon, le taux de pauvreté est passé de 51,9 % en 2002 à 57,9% en 2008 ENV (2008, p. 77) et varie de 60 à 72,9% en 2015 ENV (2015 ; p. 24). Face à cette situation, les populations féminines du Département de Kaniasso optent davantage pour les appuis mis à leur disposition pour lutter contre la pauvreté. Cet article analyse la manière dont les appuis institutionnels et privés contribuent à lutter contre la pauvreté. Cette étude a été possible grâce à une exploration littéraire et à des enquêtes de terrain menées dans 24 localités du Département de Kaniasso. 421 femmes ont été interrogées et 237 présidentes de groupements de femmes interviewées. Les résultats issus des travaux de terrains montrent que les appuis dont sont bénéficiaires les femmes leur permettent de créer ou de booster une activité génératrice de revenus (AGR) qui leur procurent un revenu pour faire face à leurs charges personnels et domestiques. Cette contribution des appuis a permis seulement

à 41% des femmes à être à l'abri de la pauvreté.

Mots-clés : Appuis institutionnels, Appuis privés, Pauvreté, AGR, Kaniasso

The Role of Institutional and Private Support in the Fight against Poverty Kaniasso (Folon Region, Cote d'Ivoire)

Assue Yao Jean-Aimé

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yapi Maxime

Doctorant, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouassi Kobenan Christian Venance

Docteur en Géographie, Laboratoire ville, société et Territoire (LVST)

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Abstract

In the northwestern part of Côte d'Ivoire, notably the Folon region, the poverty rate rose from 51.9% in 2002 to 57.9% in 2008 ENV (2008, p. 77) and varied from 60 to 72.9% in 2015 ENV (2015, p. 24). Faced with this situation, the female populations of the Department of Kaniasso opt more for the support provided to them to fight against poverty. This article analyses how institutional and private support contributes to the fight against poverty. This study was made possible through literary exploration and field surveys conducted in 24 locations in the Kaniasso Department. 421 women were interviewed and 237 women's group presidents were interviewed. The results of the fieldwork show that the support received by women enables them to create or boost an income-generating activity (AGR) that provides them with an income to meet their personal and domestic expenses. This contribution of support has enabled only 41% of women to be sheltered from poverty.

Keywords: Institutional support, Private support, Poverty, AGR, Kaniasso

Introduction

De plus en plus, la pauvreté sévit dans le monde. Selon l'ONU (2019) cité par ASSUE et *al.* (2019, p. 68), plus de 700 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et peine à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Au niveau de l'Afrique, la résolution de la question de la pauvreté féminine passe par l'aspiration à ce que d'ici 2063, l'Afrique accorde aux femmes leur autonomie et leur permettre de jouer le rôle qui leur revient dans toutes les sphères de la vie. AGENDA 63(2015, p. 15)

En Côte d'Ivoire, la moyenne nationale de pauvreté en milieu rural est égale à 56,8% en 2015 et varie de 60 à 72,9% pour la région du Folon selon ENV (2015, p. 24)

Pour y pallier, les appuis institutionnels et privés figurent au nombre des stratégies déployées. Selon Marie (2018, p. 15), trois types d'interventions sont généralement utilisées dans les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires pour autonomiser économiquement les femmes : les programmes de transfert d'espèces, les interventions agricoles et les programmes de microfinance. En terre ivoirienne, la lutte contre la pauvreté à travers les appuis n'est pas une nouvelle donne car selon Akindès (2021, p.15), lutter contre la pauvreté à travers des « fonds » date des années 90 à travers les fonds sociaux. Plus tard, intervient une diversité d'appuis notamment les appuis de l'Etat ivoirien, les appuis des structures et organisations non gouvernementales nationales et internationales et les actions du geste de princes. Ainsi, Comment appuis institutionnels et privés contribuent-ils à la lutte contre la pauvreté dans le Département de Kaniasso ? La réponse à cette interrogation constitue l'objectif principal de cette étude. Pour y arriver une approche méthodologique a été adoptée.

1. Méthodologie adoptée

Pour mener à bien cette étude, une collecte des données tant primaires que secondaires sur le sujet a été réalisée. Elle est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. La recherche documentaire s'est fondée sur des ouvrages généraux, des ouvrages spécifiques, des revues et des articles de presses ayant abordé le sujet.

La recherche documentaire constitue le premier palier de l'outil d'enquête. L'objet de cet outil, c'est d'avoir des informations. Pour les avoir, il faut parcourir des travaux qui se rapportent à notre sujet d'étude. Ainsi plusieurs écrits ont été consultés et exploités : des ouvrages généraux aux ouvrages spécifiques, des articles scientifiques, des travaux d'enseignants et de chercheurs, d'étudiants et des résultats de recherches disponibles sur internet. En outre des documents cartographiques et des données statistiques ne seront pas exclus. Quant aux sources primaires, elles sont constituées de l'enquête par entretien et de l'enquête par questionnaire. Les entretiens ont été faits à partir d'un guide d'entretien. Ces guides ont concerné les 24 présidentes de femmes et 237 présidentes de groupements. Au niveau de l'enquête par questionnaire, un échantillon de 421 femmes dont 85 dans les milieux urbains et 336 dans les milieux ruraux, a été obtenu à partir de la formule :

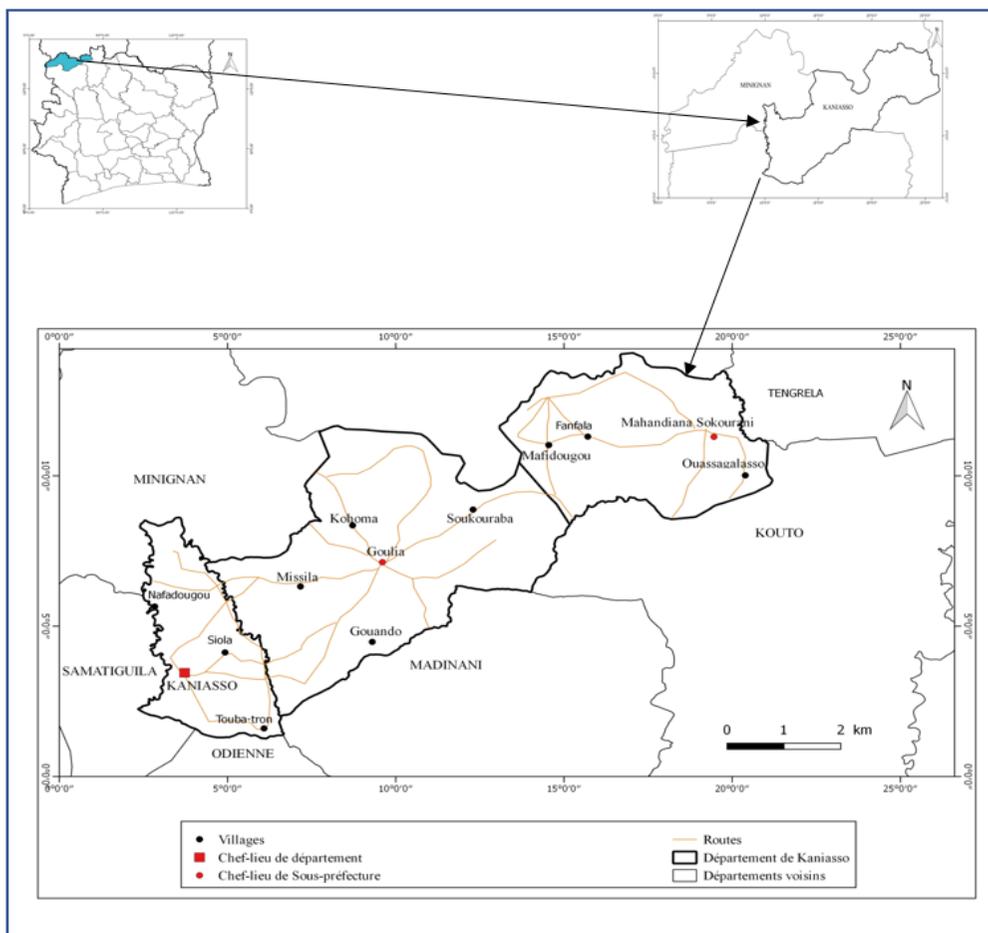
$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]}$$

Tableau 1. Echantillonnage

Localité	Type	Population féminine estimée en 2021	Echantillon
Goulia	Chef-lieu de Sous-Préfecture, Commune	2233	31
Bogobougou	Village	752	11
Koba	Village	773	11
Kamelezo	Village	284	4
Niarala	Village	673	9
M'bleblala	Village	500	7
Samakona	Village	386	5
Manadoun	Village	1016	14
Sokouraba-koro	Village	860	12
Tahara	Village	2759	38
Kaniasso	Chef-lieu de Département, Commune	1707	24
Banankoro	Village	1563	22
Siola	Village	234	3
Sokouraba-Tron	Village	960	13
Koro-oulé	Village	1009	14
Touba-tron	Village	613	9
SananféréDougou	Village	564	8
Mahandiana-sokourani	Chef-lieu de Sous-Préfecture	2150	30
Gouéya	Village	4062	57
Ouassangalasso	Village	992	14
Ouelli	Village	3408	48
Sémé	Village	1015	14
Tokala	Village	1143	16
Zesso	Village	515	7
Total	24	30171	421

Source : RGPH, 2014 et 2021 et nos enquêtes de terrain 2022

Les différentes localités ci-dessus mentionnées de l'espace d'étude sont présentées sur la carte n° 1 ci-après.

Carte 1. Présentation de la zone d'étude

Source : INS, 2014/Nos enquêtes de terrain, 2022

2- Résultats

2.1- L'état des lieux des appuis dans le Département de Kaniasso ?

Les femmes du Département de Kaniasso, ont dans leur ensemble, bénéficié de plusieurs appuis. Le tableau 2 les présente.

Tableau 2. Les différents appuis

Appuis	Nombre de localités impactés
FAFCI	13
PFSP	06
CMEF	06
ALPHABETISATION	06
PMNDPE	18
AEJ	15
PROPACOM	02
CFP	Tout le Département

PURGA-COVID	03
PRO2M	01
ONG PIETRO	39
ONU-FEMMES	10
GESTE DE PRINCE	14

Source : Nos enquêtes, Février en Juin 2022

L'analyse du tableau 2 révèle un ensemble de 13 appuis dont les femmes ont été bénéficiaires dans le Département Kaniasso. A ces appuis sont associés le nombre de localité dans lequel ils ont été réalisés. Ils sont catégorisables en cinq notamment les appuis financiers issus des structures étatiques, les appuis de l'Etat ivoirien liés à la formation des femmes, les appuis des structures internationales en faveur des femmes, les appuis issus des organisations non gouvernementales nationales et les gestes de princes dans le Département de Kaniasso.

2.1.1- Appuis financiers issus des structures étatiques

Ils sont constitués du Fonds pour l'Autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire (FAFCI), des Programme de Filets Sociaux Productifs (PFSP), Les Clubs des Mères d'Elèves Filles en milieu scolaire (CMEF), de l'alphabétisation fonctionnelle, du PMNDPE, de l'Agence Emploi Jeunes, du Propacom-ouest, du CPF et le projet COVID-19.

Le FAFCI est le Fonds pour l'Autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire. Il a été créé par le décret 2012-1106 du 08 novembre 2012 par la présidence de la république en vue de créer ou de renforcer les AGR des femmes. Ainsi, il a pour objectif de permettre aux femmes d'accéder à des ressources financières à coût réduit. A sa création en 2012, le FAFCI disposait d'un milliard. En 2020, il atteint dix milliards. Le taux d'intérêt est de 1% le mois.

Dans le Département, 68 femmes dans 13 localités enquêtées en sont bénéficiaires.

Le Programme de Filets Sociaux Productifs (PFSP) est une initiative du gouvernement ivoirien qui a bénéficié en 2015 d'un appui technique et financier initial de la Banque Mondiale. Il intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale (SNPS) adoptée en Mai 2014. Son but est de réduire l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale à travers un renforcement du niveau de consommation des ménages bénéficiaires du point de vue de l'alimentation que de l'accès aux services sociaux de base.

Il consiste en l'octroi, sur trois (3) ans, d'allocations trimestrielles non remboursables d'un montant de 36 000 F CFA (soit 144 000 F CFA par an) aux extrêmes pauvres choisis. Le mécanisme de paiement utilisé est le

paiement électronique au moyen des téléphones portables offerts aux ménages vulnérables concernés.

Dans notre zone d'étude, quelques femmes ont été bénéficiaires de la phase 1 du PFSP. Elles sont au nombre de 10 dans la ville de Goulia, 10 à Banagoro, 15 dans la ville de Kaniasso ; en dehors des localités dont le nombre de femmes bénéficiaires reste indéterminé.

Les CMEF sont nés dans le cadre de la promotion de l'éducation des filles, par l'arrêté n^o 0041 MENETFP/DELC portant la création, l'organisation, le fonctionnement et l'attribution des Clubs des Mères d'Elèves Filles en milieu scolaire, pris le 13 avril 2017.

Les CMEF sont des associations de femmes issues de toutes les couches sociales sans distinction de race, d'appartenance politique, ethnique, philosophique, religieuse et culturelle. Chaque CMEF a pour but de mobiliser ses membres en vue de promouvoir un égal accès des filles à l'éducation, leur maintien et leur réussite dans le système scolaire en les protégeant de toute discrimination basée sur le genre.

Dans de le Département de Kaniasso, les CMEF sont présents dans 6 localités. Il regroupe au total 210 femmes. Les localités concernées sont : Karalo, Nafadougou, Kaniasso, Ouassangalasso et Tokala. En jouant ce rôle qui leur est dévolu, chaque club reçoit un accompagnement 300 000 FCFA de l'UNICEF pour créer une AGR collective en vue de contribuer au bien-être de ses membres.

Le PMNDPE (Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance) est un programme gouvernemental principalement financé par la Banque Mondiale et Powor of nutrition. Il vise à augmenter la portée des interventions en matière de nutrition et de développement de la petite enfance (DPE) afin d'optimiser le développement physique, socio-émotionnel et cognitif dès les 1000 premiers jours de vie des jeunes enfants.

Débuté le 17 Mai 2018, le projet intervient, le projet intervient dans 14 régions administratives situées au nord (Tchogo, Poro, Bagoué, Worobougou, Béré), au nord-ouest (Folon, Kababougou), au nord-est (Boukani), au centre (Marahoué, Bélier, Iffou) et au centre ouest (Bafing, Haut -Sassandra) du pays. Le projet se décline en trois composantes notamment l'intervention en matière de nutrition et de développement de la petite enfance (DPE), la gouvernance et de gestion de la nutrition et la gestion du projet.

Plusieurs localités sont bénéficiaires du PMNDPE dont 06 dans la Sous-préfecture de Kaniasso, 08 à Goulia et 05 à Mahandiana-sokourani. L'agence locale d'exécution du projet est l'ONG CIP (Organisation Non gouvernementale Côte d'Ivoire Prospérité)

Chaque encadreur à sous sa gouverne un certain nombre de villages. Dans chaque village éligible, est construit un foyer communautaire au sein duquel se déroulent plusieurs activités avec l'aide d'animateur dont le nombre est fonction de la taille de la population de la localité.

Dans ces centres l'encadreur du CIP entreprendre des formations à l'intention des animateurs bénévoles et les femmes ayant des enfants répertoriés comme malnutri ainsi, apprend-on aux femmes à faire ou à concevoir des mains variées pour les enfants de 6 mois à un an avec des ingrédients locaux. À l'intention de des animateurs la formation est accès sur la sensibilisation de la population vis-à-vis de la malnutrition, l'hygiène, l'éducation, la manière de suivre l'enfant pour qu'il soit épanoui, la communication, l'éveil de l'enfant. Cette formation des animateurs a pour objet d'assurer la relève pour la continuité et le fonctionnement du foyer après les trois années que vont durer le projet. Dans ce même centre, les enfants viennent pour les activités d'épanouissement et d'apprentissage. C'est ce qui justifie la présence des aires de jeux dans chaque développement de la petite enfance (DPE).

L'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes, dénommée « AGENCE EMPLOI JEUNES » est une structure étatique créée par l'ordonnance n° 2015-228 du 08 avril 2015 par le Gouvernement ivoirien. Sa création répond à la nécessité d'apporter un coup d'accélérateur aux initiatives gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes.

Les bénéficiaires des projets et programme de l'AEJ de 2018 à 2021 dans le Département de Kaniasso de la manière suivante :

- 02 localités ;
- 02 programmes : le Stage de qualification et le Stage école ;
- 15 femmes dont 8 à Goulia (02 pour le Stage de qualification et 06 Stage école) et 07 à Kaniasso (04 pour le Stage de qualification et 03 pour le Stage école).

Le Projet d'appui à la Production Agricole et à la Commercialisation Extension Ouest (PROPACOM-Ouest) est un projet de développement initié par l'Etat de Côte d'Ivoire avec un cofinancement du FIDA. Il est entré en vigueur le 21 novembre 2014 et son achèvement est intervenu le 31 décembre 2020.

Le PROPACOM Ouest appuie le développement des filières vivrières en tant que principal moyen de création de richesse, d'accroissement des revenus ruraux et d'amélioration de la sécurité alimentaire des petits producteurs. En outre, ce projet se focalise sur les actions d'appui à la professionnalisation agricole et au développement des productions vivrières précitées.

Au niveau de la zone d'intervention du projet, le PROPACOM-OUEST couvre trois districts notamment le Woroba, les Montagnes et le

Denguelé. Dans le Département de Kaniasso, trois groupements ont été bénéficiaire dans deux localités. Dans la ville de Kaniasso, il y a eu le GAF Lounany. Quant à Koro-Oulé, ce sont les GAF Démocratie et Djogoman. Ces groupements ont reçu du matériel notamment des intrants agricoles, des tricyles, des décortiqueuses, et des égraineuses pour la réalisation du projet.

Le projet COVID-19 est un programme d'urgence du secteur de l'agriculture (PURGA-COVID 19). Il est un volet du plan de soutien économique, social et humanitaire à la riposte du COVID-19. Il est doté de 1700 milliards de FCFA et confié à l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER).

Le PURGA-COVID-19 a pour objectifs, entre autres, de réduire l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire, d'accélérer la reprise des activités agricoles, de renforcer l'offre nationale en produits alimentaires et, surtout, d'assurer un approvisionnement régulier et sécurisé des marchés ruraux et urbains en produits alimentaires.

Dans le Département de Kaniasso, trois groupements dans trois différentes localités ont été bénéficiaires. Il s'agit du groupement associatif féminins (GAF) de Benkadi de la ville de Kaniasso, le GAF Lonany de Touba-tron et 01 Femme à Ouelli

Chaque bénéficiaire a reçu de la semence de maïs, de l'engrais NPK et Urée en fonction de de superficie à mettre en valeur (2 à 5 ha).

2.1.2- Appuis de l'Etat ivoirien liés à la formation des femmes de Kaniasso

Les appuis de l'Etat ivoirien liés à la formation des femmes de Kaniasso sont constitués de l'alphabétisation et du centre de formation Polyvalent (CFP).

L'alphabétisation est une activité andragogique qui consiste à apprendre à lire et à écrire aux adultes qui n'ont pas bénéficié, pour diverses raisons, de l'apprentissage de l'école formelle d'où devenus analphabètes. Elle est la charge du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Côte d'Ivoire.

L'action des différents Conseillers d'Inspection de l'Enseignement Primaire chargé de l'Alphabétisation (CIEPA) de la seule Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) du Département a fait porter à ce jour l'existence de 06 centres d'alphabétisation fonctionnel (CAF) dans six différentes localités notamment Karala, Nafadougou, Kaniasso et Doumbala, dans la Sous-préfecture de Kaniasso et Ouassaganlasso et Tokala dans la Sous-préfecture de Mahandiana-soukourani

Anciennement connu sous l'appellation de centre de formation et d'animation Rurale de Kaniasso après l'ouverture de ses portes le 28 novembre 1984, l'actuel centre de formation Polyvalent (CFP) de Kaniasso a

été créé, selon le décret N°99-54 du 20 Janvier 1999, portant organisation du ministère de la famille et de la promotion de la femme d'alors en son article 11, une sous-direction de la Direction de la promotion de la femme et des activités socio-économiques. Le CFP est une structure de formation de référence dans la région pour les défis et les projets de tous genres au niveau du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant. Son aire de recrutement du centre s'étend au-delà des frontières ivoiriennes, dans les pays limitrophes voire dans la sous-région selon la direction de l'établissement.

2.1.3- Appuis des structures internationales en faveur des femmes

Ces appuis sont le fait du PRO2M et de l'ONU-FEMMES.

Le PRO2M est le Projet d'appui au développement des filières manioc et maraîchers en Côte d'Ivoire. Il est financé par l'UE à hauteur de 17 000 000 d'euros pour une durée de 4 ans (17 novembre 2018 au 16 novembre 2021). L'Objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois par la promotion d'une production vivrière (autre que le riz) de qualité, moderne, durable, résiliente aux changements climatiques et par une commercialisation fiable et équitable, permettant un approvisionnement régulier des marchés. Kaniasso a bénéficié du PRO2M par l'éligibilité d'un Agro-entrepreneur résidant à Kaniasso ville. Il est constitué en entreprise : CMK (Cultures Maraichères de Kaniasso). Il a été éligible en 2018. Le projet est une opportunité pour les femmes car pour la main d'œuvre saisonnière, l'entrepreneur compte faire recourir aux femmes qui opèrent déjà en groupement moyennant une rémunération qui oscillent entre 250F à 500F par femme pour plusieurs activités notamment le repiquage et la récolte. Cette rémunération est celle qui est appliquée pour les prestations de services des femmes de la localité.

L'ONU-FEMMES, institution spécialisée des Nations Unies en faveur des femmes, a œuvré à Kaniasso. Cette œuvre est l'initiation d'un projet intitulé « Anticiper et prévenir la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles à l'instabilité et à la violence ». Il a visé à renforcer le rôle de la femme dans les questions liées à la paix et à la sécurité à travers l'amélioration de l'accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques. Ce projet a été financé par le gouvernement du Japon. Les 10 bénéficiaires sont 10 groupements dans 10 différentes localités dans deux Sous-préfectures. Il s'agit de du groupements Démocratie à Siola, l'Association Benkadi à Touba-tron, La Paix à Korô-Oulé, Association Benkady de Karala, la Fédération des Associations des femmes de Goulia, Benkeleman à Tahara, Lolo à Manadoun, Sodja à Samakona et le groupement des Femmes de Bogodougou. Tous ces groupements ont reçu des projets de cultures maraîchères exceptés la Paix à Korô-Oulé (Elevage de

poulets de chair) et l'Association Benkady de Karala (Production et commercialisation des produits vivriers).

2.1.4- Appuis issus des organisations non gouvernementales nationales

L'action de l'ONG PIETRO est orientée dans le domaine de la santé. Depuis 2016, elle entreprend des activités communautaires avec l'appui de l'UNICEF à Kaniasso, Siola et Moribrahimadougou couvrant ainsi 7 aires sanitaires en 2022. A chaque aire sanitaire s'en suit le nombre de centre de santé présent, le nombre de localités rattaché et l'état des Agents de Santé Communautaire (ASC). Ainsi, à ces 07 aires sanitaires que sont : Goulia, Manadoun ; Mahandiana, Wahiré, Kaniasso, Banagora et Sanafédougou se rattache 07 centres de santé pour 32 localités avec 57 ASC.

2.1.5- Les gestes du prince dans le Département de Kaniasso

Les gestes de princes, c'est l'ensemble des appuis financiers et matériels provenant des filles, fils de la région, les élus locaux et les autorités politiques dont sont bénéficiaires les femmes. 14 localités ont bénéficié de ces appuis : Kaniasso ; Touba-tron, Sokouraba-tron ; Mahandiana-sokorani, Sanaferédougou, Kamelezo, Niarala, Bogodougou, Sokouraba-koro, Gueya, Samakona, Mbeblala et Goulia. Dans l'ensemble de ces localités, les femmes ont reçu des appuis en numéraire et en matériels notamment des tricycles, moulins de maïs, broyeuses de manioc, assiettes, chaises, marmites, moto pompes, ...

2.2- Les activités des femmes menées par les femmes

2.2.1- Une diversité d'activités individuelles menées par les femmes

Avec l'aide des appuis, les femmes du Département de Kaniasso sont en activité de manière individuelle. Le tableau 3 ci-dessous révèle celles dans lesquelles elles se sont investies.

Tableau 3. Typologie des activités exercées par les femmes de femmes du Département de Kaniasso

Typologie des activités	Nombre de femmes	Proportion (%)
Agriculture	252	59,9
Commerce	94	22,3
Agriculture et commerce	66	15,4
Agent de santé	02	0,5
Restauratrice	01	0,2
Elevage	03	0,7
Enseignement	02	0,5
Pas d'activité	02	0,5

Source : Nos enquêtes Février à Juin 2022

Il ressort de l'analyse que le tableau 3 présente plusieurs activités menées par les femmes en dehors de celles qui ont déclarées ne pas avoir d'activité. Ces activités, au nombre de 06, sont l'agriculture, le commerce, les agents de santé, l'élevage, la restauration, l'enseignement. Toutefois, une frange des femmes a une activité unique tandis que d'autres ont des activités combinées. Pour les AGR multiples, l'on perçoit agriculture et commerce.

Les deux femmes qui ont déclaré ne pas avoir d'activité représentent 0,5%. Ce manque d'activité est dû à l'âge ou l'activité est arrêtée pour cause de maladie.

Les AGR uniques sont pratiquées par 353 femmes soit 83,8 % des femmes enquêtées contre 66 pour les activités combinées soit 15,4 %.

De manière générale, l'agriculture à tant qu'activité unique affirme sa primauté parmi les activités pratiquées par les femmes enquêtées : 252 femmes l'exercent de manière unique. Cela représente 59,9% des femmes enquêtées. Après elle, viennent par ordre d'importance le commerce (22,3 %), l'agriculture et commerce (15,4 %), l'élevage (0,7 %) la restauratrice (0,5 %), les Agents de santé (0,2%).

Ce fort taux de femmes agricultrices trouve sa justification dans le fait que ce Département est dominé par le milieu rural. De plus, les terres arables et hydromorphes sont disponibles par saison. Aussi, elle est un facteur garantissant la sécurité alimentaire parce que pourvoyeuse de denrées.

2.2.2- Des activités collectives dominées par l'agriculture

L'agriculture collective est la forme d'agriculture qui est pratiquée par un collectif, un groupe de personnes sur un espace commun. En outre, les gains sont à l'actif du groupe. Ces champs créés sont dits communautaires. Cette forme d'agriculture est l'œuvre des groupements. La figure suivante établit un récapitulatif des activités des femmes en rapport avec l'agriculture collective.

Figure 1. Appartenance des femmes aux groupements

Source : Nos enquêtes Février à Juin 2022

Deux types de groupement sont mis en exergue par la figure : les GAF n'ayant pas de champs collectifs et les GAF ayant un champ collectif. Dans le Département de Kaniasso, il existe 237 GAF. Sur cet effectif, plus de la moitié voire 52% (124 GAF) sont des groupements qui ont au moins un champ collectif contre 48% (113 GAF) qui n'ont pas de champ collectif. Avoir une exploitation agricole collective implique être un groupement agricole. Ainsi, 52% du GAF agricoles créent annuellement des champs communautaires à superficie variable par groupement. Dans ces exploitations agricoles, plusieurs cultures y sont mises en valeur. Le tableau après le révèle.

Tableau 4. Récapitulatif des cultures et des superficies des exploitations agricoles des groupements de femmes

Types de cultures		Nombre de GAF	Superficie (ha)	Production
Cultures industrielles	Anacarde	14	38	4623.5 Kg+27 sacs
	Coton	13	023.75	12.9 T+07 Bâches
Cultures Vivrières	Arachides	59	108.5	870 Kg
	Maïs	59	193.5	814 Kg
	Riz	38	078.5	594 Kg
	Soja	2	01.25	50 Kg+02 sacs de 100 de Kg
	Sésame	1	2	05 sacs
	Fonio	1	1	10 sacs
	Haricot	3	3	03 Kg+01 sacs de 100 Kg
2	9	190	0449.5	-

Source : Nos enquêtes Février à Juin 2022

De l'analyse du tableau 4, il ressort qu'il expose les quantités de productions et les superficies des différentes cultures mises en valeur par les groupements de femmes.

Les 190 groupements identifiés à vocation agricole exploitent annuellement 449,5 ha. Cette superficie accueille deux types de cultures notamment les cultures industrielles et les cultures vivrières. Les cultures industrielles sont constituées de l'anacarde et de coton. Quant aux cultures vivrières, il s'agit de l'arachide, du maïs, du riz, du soja, du sésame, du fonio et du haricot. A chaque culture est associée le nombre de groupements producteurs, la superficie exploitée et la production générée.

De manière spécifique en moyenne, les 14 GAF d'anacarde exploitent 38 ha. Successivement viennent le coton (023.75 ha), l'arachide (108.5 ha), le maïs (193.5ha), le riz (78.5 ha), le soja (01.25 ha), le sésame (02 ha), le fonio (1 ha) et le haricot (1 ha). Au niveau de la production, celle de chaque culture s'estime comme suit : anacarde (4623.5 Kg+27 sacs), le coton (23.75), l'arachide (870 Kg), le maïs (594 Kg), le riz (594 Kg), le soja (50 Kg+02 sacs de100 de Kg), le sésame (05 sacs), le fonio (10 sacs), le haricot (03 Kg+01 sacs de 100 Kg).

L'arachide et le maïs sont les deux cultures qui sont les plus cultivés par les GAF, car chacune compte 59 GAF producteurs soit 31% des groupements producteurs. En outre, au niveau des superficies mis en valeur, les deux cultures détiennent 67% des 0449,5 ha mis en valeur par l'ensemble des GAF. Le caractère prédominant de binôme arachide-maïs s'appréhendent par le fait que ces deux cultures font partie de l'alimentation de base peuple de la localité, en occurrence les Malinkés car 77% de femmes ont déclaré avoir les mets à base du maïs étant le repas le plus consommé avec une fréquence de plus de quatre fois la semaine pour 86%. De plus, les conditions climatiques dans cette partie de la côte d'Ivoire sont propices à leur culture.

Au regard de toutes ces activités menées par les femmes de manière individuelle et collective, quels sont les effets induits sur la vie socioéconomiques des femmes ?

2.3- Les effets socioéconomiques des appuis sur les femmes

2.3.1- Les revenus des femmes milieu urbain

Les activités menées par les femmes urbaine leur permettent d'avoir des revenus par le biais des activités auxquelles elles s'adonnent. Le tableau présente le revenu des femmes des localités urbaines.

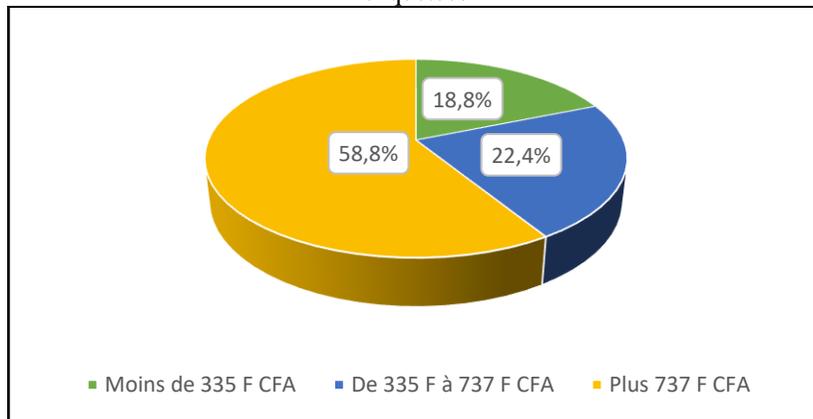
Tableau 5. Revenus annuels des femmes du milieu urbain

Revenus annuels	Nombre de femmes	Proportions (%)
De - de 100 000FCFA à – de 900 000 F CFA	64	75,3
De 900 000 F CFA à moins de 3 millions	21	24,7

Source : Nos enquêtes, 2022

L'analyse du tableau 5 montre que le revenu annuel des femmes qui vivent dans les trois milieux urbains du Département de Kaniasso est compris entre moins de 100 000 FCFA à moins de 3 millions de manière générale. 75% de ces femmes ont un revenu qui oscillent entre - de 100 000FCFA à moins de 900 000 et 24,7% qui ont un revenu qui part de 900 000f CFA à moins de 3 millions. Ces données montrent que, dans le milieu urbain 75% des femmes vivent avec un revenu qui est en dessous du SMIG et les autres 25% sont au-dessus du SMIG. Ce revenu dépensé permet de loger ces femmes dans le niveau de pauvreté établi par ENV (2015, p.82). Ce niveau s'observe sur trois angles. La figure 2 présente nous les présente.

Figure 2. Situation générale du niveau de pauvreté chez les femmes du milieu urbain enquêtées



Source : Nos enquêtes, 2022

De l'analyse de la figure 2, il ressort qu'elle met en exergue les trois niveaux de pauvreté des femmes qui vivent dans les trois milieux urbains. Les femmes qui dépensent moins de 335F CFA de leur revenu par jour représente 18, 8%. Pour celles dont les dépenses sont comprises entre 335 FCFA et 735 FCFA représente 22,4%. Et 58,8% sont affectés aux femmes qui ont une dépense qui est plus 737 FCFA par jour.

2.3.2- Du revenus aux niveaux de pauvreté des femmes du milieu rural

Les femmes du milieu rural, bénéficiaires aussi des appuis sont aussi en activité. Ainsi, elles sont autant un revenu issu de leur activité. Le tableau suivant le révèle.

Tableau 6. Revenus annuels des femmes du milieu rural

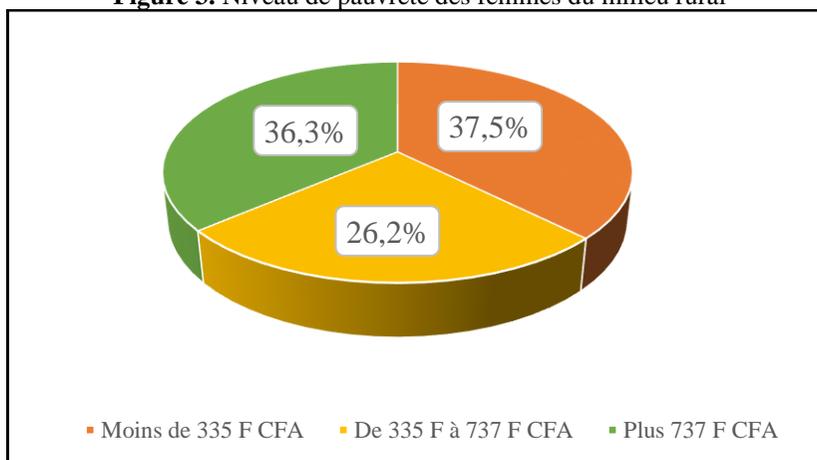
Revenus annuels	Nombre de femmes	Proportions (%)
De - de 100 000 FCFA à - de 900 000 FCFA	282	84
De 900 000 F CFA à de 3 millions et plus	54	16

Source : Nos enquêtes, 2022

Le tableau 6 met en relief le revenu annuel issu des AGR des femmes qui vivent dans les localités rurales de Kaniasso. De manière générale, le revenu est compris entre - de 100 000 FCFA à 3 millions et plus. 84% des femmes de ce milieu ont un revenu qui oscille entre – de 100 000 FCFA à - de 900 000 FCFA et 16% dont le revenu part 900 000 F CFA à de 3 millions et plus. Cela illustre que dans le milieu rural, il y a plus de femmes (84%) qui vivent avec moins de 75000 FCFA par mois. Ces revenus permettent plus ou moins aux femmes de subvenir à leur besoin et ceux de leur famille eu égard à leur responsabilité domestique.

Une fois ce revenu dépensé par les femmes, cela leur permet d’être situées dans les différents niveaux de pauvreté tel que le présente la figure 3.

Figure 3. Niveau de pauvreté des femmes du milieu rural



Source : Nos enquêtes, 2022

La figure n°3 montre les différentes proportions des femmes en fonction des dépenses quotidiennes. Les femmes qui dépensent moins de 335 F CFA par jour (l’extrême pauvreté) représente 37,5% des femmes du milieu rural. Celles dont les dépenses quotidiennes des femmes sont comprises entre 335 FCFA à 757 FCFA (les pauvres) regroupent 26%. Quant à celles qui

dépensent plus de 757 FCFA par jour (les non-pauvres) rassemblent 36,3% des femmes.

4- Discussion

Notre discussion s'articulera autour de la question suivante : comment les appuis contribuent-ils à lutter contre la pauvreté ?

Les différents appuis reçus par les femmes du Département de Kaniasso sont catégorisables en cinq groupes notamment les appuis financiers issus des structures étatiques, les appuis de l'Etat ivoirien liés à la formation des femmes, les appuis des structures internationales, les appuis issus des organisations non gouvernementales et les gestes de princes dans le Département de Kaniasso. Ces appuis ont deux orientations : ils sont soit individuel soit collectif. Les appuis individuels sont ceux dont l'utilisation est faite par une femme seulement (FAFCI, les filets sociaux, ...). Par contre, l'appui collectif, est celui qui est orienté vers un groupe de femmes voire un groupement (FAFCI, les gestes de princes, ONU Femmes, ...). Peu importe l'orientation, vu qu'ils sont destinés à lutter contre la pauvreté, ils sont automatiquement investis dans une AGR pour les femmes qui en possèdent ou en créer pour celles qui n'en détient pas, peu importe le milieu de vie particulièrement le rural ou urbain. Les différentes AGR dans lesquelles, les femmes du Département de Kaniasso investissent sont dominés à 60% par l'agriculture, 22,3% pour le commerce, 15,4% pour l'agriculture et le commerce et 2,3% pour les autres activités notamment les agents de santé, la restauratrice, l'élevage et l'enseignement, lorsqu'il s'agit des activités individuelles. La diversité des activités menées par les femmes de manière individuelle corrobore ce dont a mis en exergue par Assué et *al* (2019, p. 198). Dans cette étude, les femmes de la ville de Bouaké sont réparties entre les activités commerciales (52%), les activités artisanales (27%), les activités agricoles (14%) et les autres activités (7%). Pour les activités des femmes dans le milieu rural, cela a été fait ressortir par YAPI (2020, p. 87) dans la Sous-préfecture de Koni. Dans cette localité, 96% des femmes pratiquent l'agriculture et 4% pour les autres activités notamment l'élevage, la coiffure, l'enseignement, la couture et la restauration. Dans cet ensemble de femmes agricultrices, 61% ont cette activité comme une AGR unique et les autres 35% les ont associées soit avec le commerce, l'élevage, la coiffure ou la couture.

Au niveau des activités collectives des femmes de Kaniasso, 52% des groupements ont des exploitations agricoles collectives. Ces différentes activités menées de part et d'autre procurent un revenu, à la femme, directement ou indirectement en fonction de l'orientation de l'appui. Ce revenu, plus ou moins dépensé par la femme, permet de la situer dans un niveau de pauvreté. Dans le milieu urbain, la situation est plus reluisante

(24,7% des femmes sont au-dessus du SMIG et 58,8% de non-pauvres) que le milieu rural (16% au-dessus du SMIG et 36,3% de non-pauvres). Or le nombre de femmes enquêtées en milieu urbain représente 1/5 de celui du milieu rural voire 20% des femmes interrogées pour l'étude. Ainsi, de manière départementale, la situation est tout autre. Selon ENV (2015, p.82), le niveau de pauvreté s'observe sur trois angles les extrêmes pauvres (34%), les pauvres (25%) et les non-pauvres (41%). Aussi, en nous référant au seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire qui est de 737 FCFA par jour soit 22110 FCFA par mois et le SMIG ivoirien qui est de 75 000 FCFA le mois, la classification suivante s'en suit :

- 59% des femmes de Kaniasso vivent dans la pauvreté (l'ensemble des extrêmes pauvres et les pauvres) ;
- 26% des femmes sont non-pauvres en dessous du SMIG ;
- 15% des femmes sont non-pauvres au-dessus du SMIG.

Malgré la présence des appuis, le taux des femmes qui vivent dans la pauvreté est de 59%. De plus, 82,3% des femmes pratiquent l'agriculture dont 60% en activité unique et 22,3% en activité combinée avec le commerce. Ce résultat est en phase avec RHODES F. (2017, p.2) d'OXFAM. Dans cette étude, l'auteur a révélé que la création d'emploi descente et de qualité, assortis d'une rémunération équitable sont exigibles pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de développement au sens large mais l'argent ne suffira pas à mettre fin à la pauvreté extrême. Cette analyse de cet auteur qui met en exergue l'incidence voire les effets induits de la typologie de l'activité sur le niveau de pauvreté est partagée par ENV. (2015, p. 28). Ici, l'agriculture ou tout autre activité informelle est présentée comme une caractéristique des ménages pauvres.

Conclusion

Les appuis institutionnels et privés sont constitués les appuis financiers issus des structures étatiques, les appuis de l'Etat ivoirien liés à la formation des femmes, les appuis des structures internationales, les appuis issus des organisations non gouvernementales et les gestes de princes. Leurs apports en numéraire, en matériel et en formation permettent aux femmes de créer ou de booster des AGR. Lesquelles AGR sont dominées par les activités agricoles à 60%, 22,3% pour le commerce, 15,4% pour l'activité combinée l'agriculture et le commerce. Ces activités procurent des revenus qui logent 82% en dessous du SMIG et 18% au-dessus. Quant au niveau de pauvreté 34% sont extrêmement pauvres, 25% vivent dans la pauvreté et 41% de non-pauvres.

Malgré la présence des appuis dans la stratégie de lutte contre la pauvreté dans le Département de Kaniasso, la proportion de femmes vivantes

dans la pauvreté (59%) demeure préoccupante. Ainsi, sa valeur de contribution est mise en exergue.

References:

1. AKINDÈS, F., 2001, *Dynamique de la politique sociale en Côte d'Ivoire*, Institut de Recherche des Nations Unies pour le développement social, juillet 2001, 53 p.
2. ASSUÉ, Y.J-A., KOUADIO, L.T., & KOUADIO, A. M., 2019, « Pauvreté et stratégies d'adaptation des femmes de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Revue de Géographie du Lardymes* n°23 – 13e année Décembre, pp. 193-204.
3. ASSUÉ, Y.J-A, WALA Y. R. & KOFFI B. E., 2019, 2019 « Le rôle du secteur informel alimentaire dans la lutte contre la pauvreté dans l'espace rural de la Sous-préfecture de Bouaké », *Revue de Géographie du Bénin*, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, N° 25, juin 2019, pp. 77-91
4. DJEDJE M-A., 2020, « 29^e édition de la Journée Internationale de la Femme », *Fraternité Matin* n° 16567 du 09 Mars 2020, Abidjan, Côte d'Ivoire, pp. 02-03.
5. ENV., 2015, *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte-d'Ivoire : profil de pauvreté*, Abidjan, INS, 91p.
6. INS, 2015, *Répertoire des localités : Région du Folon*, INS juin, Abidjan, 24 pages
7. KOUADIO, A. M, ASSUÉ, Y. J-A, & WALA R. Y., 2019, « L'importance des activités informelles dans l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké », *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* (Togo), Numéro 4-1 Volume 21, Spécial 2019, pp.109-128.
8. MARIE ; M. M., 2018, *Représentations des iniquités d'accès aux interventions d'autonomisation économique des femmes, Une étude de cas en milieu rural haïtien*, Université d'Ottawa (Canada), 2018, 285 p.
9. PS Gouv., 2020, *Programme Social du Gouvernement 2019-2020, Le social au cœur de l'action gouvernementale : Bilan 2019*, Cabinet du Premier Ministre, Abidjan, Janvier 2020, 142 p.
10. PS Gouv., 2021, <https://psgouv.ci/assets/fichiers/Etat-d-execution-PSGouv-a-fin-juin-2020.pdf> consulté le 26/09/2021.
11. RHODES, F.2017, *Une économie au service des femmes, document d'information d'OXFAM International*, Oxford, Mars 2017, 33 p.
12. YAPI, M., 2020, *L'autonomisation des femmes dans la Sous-préfecture de Koni (Korhogo)*, 256 p.